Luxembourg, le 2 février 2023

Circulaire n° 2023-020

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux,
aux autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Lancement du « Servicedesk » auprès du ministère de l'Intérieur

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement du « Servicedesk », un nouveau service proposé par le ministère de l'Intérieur aux administrations communales et entités y assimilées.

Afin de renforcer la fonction de conseil du ministère de l'Intérieur, le Servicedesk constitue le point de contact privilégié des entités communales pour toute question d'ordre général et l'intermédiaire vers les directions spécialisées du ministère. Ainsi, il proposera soit une assistance directe, soit vous mettra en contact avec les agent-e-s compétent-e-s.

Je vous invite particulièrement à contacter le Servicedesk pour les questions relatives à la connexion à la plateforme e-MINT et son usage ainsi qu'aux démarches transmises à travers e-MINT.

Le Servicedesk est accessible par téléphone au numéro 247-74601 (entre 8 et 17 heures) et par courrier électronique à servicedesk@mi.etat.lu.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding